

c'est qu'ils vivent toujours en terre ou par leurs vertus dont le souvenir édifie, ou par leurs ouvrages dont les lumières instruisent. La Vénérable Mère Marie de l'Incarnation s'est acquis ce privilège d'immortalité, qui est le partage des âmes prédestinées, non-seulement par sa piété extraordinaire et ses communications avec Dieu, qui en ont fait un exemple admirable et le sujet d'une grande édification pour son ordre, mais aussi par ses maximes très évangéliques et très chrétiennes, qui rempliront dans tous les temps l'esprit de ceux qui liront avec application le livre qui a pour titre : *Lettres de la Vénérable Mère MARIE DE L'INCARNATION.* ”

A tous ces témoignages imposants nous joindrons celui du vénérable M. Emery, supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice à Paris. Il écrivait en 1800 à Mgr J. O. Plessis, évêque de Québec.

“ J'ai beaucoup de vénération pour les Ursulines de Québec, qui, sans doute,